

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2025

UN MEILLEUR ENCADREMENT DU PACTE DUTREIL - (N° 1472)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 5

présenté par
M. Sitzenstuhl

TITRE

Au titre, substituer aux mots :

« meilleur encadrement »

le mot :

« affaiblissement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à corriger le titre pour expliciter les intentions, que nous désapprouvons, des défenseurs de cette PPL